

## Promenade VTT

Départ : parking du marché

Km : 20,9

Difficulté : moyen

Signe à suivre : deux ronds surmontés d'un triangle isocèle de couleur rouge

### Itinéraire :

Lorsque vous êtes sur le parking du marché, traversez l'avenue des Martyrs (grand route) et prenez le Ravel vers Beyne-Heusay.

Vous continuez toujours tout droit sur le Ravel après le rue Chantraine, la rue E. Vandervelde et lorsque vous arrivez à la limite de la commune, vous prenez à gauche rue W. Churchill, puis à droite rue Noire Fontaine après environ 300 mètres.

Au bout de celle-ci, vous prenez à gauche la rue Général de Gaulle.

Arrivé rue Roosevelt, vous prenez à gauche et puis directement à droite le sentier et vous arrivez rue Jean Borg où vous prenez à droite et vous suivez la rue sur +/- 700 mètres.

Au carrefour formé par la rue des Carmes, rue du Bois, rue Thier des Gottes, après +/- 200 mètres, vous prenez à gauche le Chemin du Camia.

Vous descendez ce chemin agricole et vous arrivez rue de Sauny où vous prenez à gauche. Au bout de la rue, entrez dans le bois et de retour sur l'asphalte, vous continuez tout droit rue F. Blavier.

Au dessus de la Place du Géloury, vous arrivez rue de Bouny que vous traversez et vous prenez directement la rue Fond l'Oiseau, face à vous. Prenez à gauche rue Moister (chemin) jusqu'au dessus où vous prenez à droite rue El'Heur.

Vous continuez toujours tout droit (vous passez la rue du Plateau, la rue du Centenaire et la rue du Cimetière) ; arrivé à un Y, vous prenez à gauche la rue des Combattants.

Vous continuez toujours tout droit et prenez la rue Colonel Piron à droite vers Magnée.

A l'église de Magnée, vous continuez tout droit vers la chapelle et prenez à droite la rue de la Carrière et après 200 mètres puis à gauche la rue Neuve. Vous prenez le chemin agricole face à vous. Lorsque vous arrivez à la dernière propriété de la rue, vous longez la palissade en bois descendant vers le ruisseau.

Vous traversez le ruisseau et tournez à droite pour traverser la prairie jusqu'aux bâtiments d'un dressage pour chiens.

Vous traversez un autre ruisseau et remontez sur votre gauche durant 100 mètres pour emprunter la Cour des Frénaux.

Au tilleul, vous tournez à gauche et remontez la rue jusqu'au sentier contournant une propriété, vous suivez ce dernier.

Arrivé à la rue Riessonsart, vous tournez à droite et ensuite vous prenez à gauche à l'Y, rue Hotteux. Vous arrivez Avenue de la Libération que vous traversez et empruntez la rue des Trois Chênes.

Vous prenez la rue Solwaster, 3ème rue à droite, jusqu'à l'étang où vous tournez à gauche. Sur le chemin agricole, prendre le sentier à droite et vous arrivez sur la N3 (rue Arsène Falla),

prenez à droite puis à gauche la rue Carl Jost.

Ensuite vous prenez le Ravel à droite sur environ 500 mètres. Dès la fin du bois, vous tournez à gauche en empruntant le petit talus (vous êtes à la limite de la commune). Vous êtes rue Rothys.

Au carrefour formé la rue du Fort, vous continuez tout droit jusqu'au manège et vous prenez à gauche la rue F. Chèvremont, à droite la rue des Sources (2ème rue) puis à gauche la rue du Ruisseau. Au bout de la rue du Ruisseau, vous arrivez dans la rue du Tilleul où vous tournez à gauche.

Prendre le petit chemin à droite après le n°8 (vous passez le terrain de football et de basket-ball de l'école).

Vous prenez à droite (rue Sainte-Julienne) et dans le tournant vous prenez le cul de sac à votre gauche (Voie des Messes) et vous allez toujours tout droit.

A la route asphaltée (rue de Liéry), vous prenez à droite et puis à gauche la rue de Lonette.

Au bout, prenez à gauche la rue des Bouhys et allez jusqu'au bout de celle-ci.

Vous prenez à droite la rue du Vélodrome puis à gauche la rue Croix Bolette et directement à droite la rue Bacameleye.

Ensuite vous prenez à droite le Ravel jusqu'au point de départ.